

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI
Cercle de Douentza
Commune rurale de Kéréna

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KERENA

2006 - 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Août 2006

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

1. Rappel de l'insécurité alimentaire de la commune

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque Mondiale)

La sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire en raison d'une part de la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, et d'autre part par le fait que la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole Elle doit permettre aux acteurs de la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire.

3. Objectifs de l'exercice

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

- renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière ;
- faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire ;
- aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages.

Dans la commune de Kéréna, l'insécurité alimentaire en terme de disponibilité est établie avec un déficit de 181,59 kg par personne par an par rapport à la production de 2005 (en comparaison de la norme FAO qui requiert 255,5kg/personne/an) ; en terme d'accès et d'utilisation, si le problème de transport se pose moins, il en va différemment du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvre et loin du chef lieu de la commune qui abrite une banque de céréales à Kéréna ; l'utilisation est critique du point de vue de l'hygiène alimentaire dans la mesure où les ménages en particulier les femmes confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, l'insalubrité ne sont strictes sur le respect des normes de sécurité sanitaire des aliments préparés ou recueillis. Les problèmes qui influencent souvent le fonctionnement de la banque de céréales le manque d'organisation de l'approvisionnement, le manque de compétences des gestionnaires, le non paiement des dettes.

II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA

Le processus d'élaboration du plan de sécurité alimentaire de la commune de Kéréna a été itératif et participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet. Ces étapes sont :

- la formation des acteurs

Elle regroupé à Douentza les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.

- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information,
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages,
- la restitution/validation du plan par les populations,
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal.

III. APERÇU SUR LA COMMUNE

3.1. Historique

Le village de Kéréna, chef lieu de la commune a été fondé par Gaou, un chasseur venu de Fitounka dans le Guimbala. Le village s'appelait au départ Keramaoudé, il y a de cela 407ans. Gaou est un peulh Barry grand guerrier. C'est lui qui a fondé, Douma, Kéréna et Ban. Les villages de la commune dépendaient avant la création des collectivités territoriales, de l'arrondissement central de Douentza. Ils se sont érigés en commune en 1996 à l'occasion de la réorganisation territoriale issue de la réforme de décentralisation en vertu de la loi no 96-059 du 4 avril 1996 portant création des communes du Mali.

La commune comprend 3 villages (Kéréna, Douma et Tebi Douadjé) et de nombreux hameaux administrés par un conseil communal de 11 élus et un bureau composé d'un maire et 3 adjoints.

3.2. Situation géographique

La commune de Kerena est limitée au Nord par les communes de Pétaka et Dallah, au Sud par la commune de Diankabou (Koro), à l'Est par la commune de Dallah, à l'Ouest par la Commune Urbaine de Douentza et celle de Pétaka.

3.3 Organisation administrative

La commune rurale de Kerena a été créée par la loi 96-059 du 4 Novembre 1996 portant création des communes au Mali, elle est fonctionnelle depuis les élections communales de 1999. Elle compte 32 villages.

La commune de Kerena a pour chef lieu Hombori et relève administrativement du cercle de Douentza dont elle est distante de cent cinquante kilomètres (150 km.) du chef lieu. Elle est administrée par un conseil communal, organe délibérant de 11 membres qui a élit en son sein un organe exécutif composé du maire et de 3 adjoints. La composition politique du conseil communal est assez diversifiée à travers la représentation de 4 partis politiques et des indépendants.

3.4 Organisation institutionnelle

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal de 11 membres et le bureau communal de 4 membres ; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par trois élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Douentza, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les ONGs et projets partenaires sont la NEF, ALCOP, le Centre de conseil communal, le Projet de conservation et valorisation de la Biodiversité et des Eléphants dans la Gourma et le Projet d'Appui Aux Communes Rurales (PACR)

IV SITUATION DE REFERENCE

4.1 Caractéristiques physiques

4.1.1. La superficie

La commune de Kerena situé dans l'ex arrondissement de Douentza s'étend sur une superficie de de 319,5 km².

4.1.2. Le Climat

Le climat est de type aride à saisons contrastées avec une saison sèche longue de fin septembre en juin et une saison pluvieuse aléatoire de juillet à septembre

4.1.3. La pluviométrie

Les moyennes en pluviométrie se situent autour de 350 et 400 mm.

4.1.4. Les Sols

Les sols se partagent entre les terres cultivées est les terres qu'occupent l'élevage ; ce sont des sols sablonneux et rocailleux.

4.1.6 Hydrographie

Les ressources en eau de la commune comprenne au moins 10 grandes mares et une vingtaine de petite mares du coté Est du terroir, une rivière le « tchalouguol » qui traversé le village de Douma sur sa longueur d'Est en Ouest avec un flot d'eau important pendant l'hivernage, 7 puits dont 3 traditionnels et une pompe fonctionnelle.

4.1.5. L'environnement naturel et humain

L'environnement naturel se caractérise par la présence de chaînes de montagnes, une végétation dominée par la savane arborée et arbustive qui se dispersent pêle-mêle des espèces comme le

tamarinier, les acacias... Quand à la faune elle est assez dégradée malgré la présence de quelques biches, oiseaux, lapins et hérissons.

Sur le plan humain, le système de peuplement se manifeste par une coexistence des deux ethnies dans un type d'habitat fait de matériaux traditionnels en banco et huttes. L'occupation de l'espace se caractérise par une organisation en plusieurs quartiers des familles dont une grande partie se déplace pendant dans le delta après l'hivernage à la recherche de pâturages.

4.2 Caractéristiques démographiques et sociales

4.2.1 Population/densité

La commune de Kerena compte une population de 8.601 habitants (données race 2001) soit 26,92 habitants au km².

4.2.2. La répartition de la population

La répartition de la population est inégale entre les villages. La population est jeune et assez mobile dans la mesure où elle est en majorité composée d'éleveurs transhumants qui se déplacent au gré des besoins d'alimentation et d'abreuvement du cheptel.

L'exode touche la frange jeune de la population qui après les récoltes se déplace vers les centres urbains Mopti, San, Ségou, Bamako pour le commerce ou la fonction de berger. etc

4.2.4. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles

Les principales ethnies qui y vivent sont les peulhs en majorité et les dogons. La religion dominante est l'islam. Leurs occupations traditionnelles sont l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, le petit commerce.

4.3 Caractéristiques économiques

4.3.1 Agriculture

Elle occupe les bras valides de la population, c'est avec l'élevage, la base de l'économie locale. Les principales spéculations sont le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide, le wandzou et les productions maraîchères. L'agriculture est pratiquée beaucoup plus par les dogons que les peulhs qui se vouent à l'élevage et utilisent la main d'œuvre pour les travaux agricoles.

Un ouvrage de retenue d'eau a été construit avec l'appui de PDI/MELM pour la production de riz et sorgho en submersion libre mais cet ouvrage est actuellement détérioré et a perdu de son efficacité.

Un ouvrage de retenue d'eau a été construit avec l'appui de PDI/MELM pour la production de riz et sorgho en submersion libre mais cet ouvrage est actuellement détérioré et a perdu de son efficacité.

4.3.2 Elevage

En matière d'élevage, le cheptel est très important ; c'est l'une des communes les plus riches en ressources pastorales. On y trouve suivant un mode d'élevage extensif, de nombreux bovins, ovins, caprins, des azins et des camélins. Le système se caractérise par une tradition de transhumance dans la zone des bourgoutières du delta en période de basse eau et un retour au pâturage du seno en période de culture. Les opportunités de l'élevage se prolongent aussi dans les échanges ou troc de produits entre agriculteurs et éleveurs. La commune abrite des pistes de transhumance et des gîtes d'étapes qui datent de la période de la dîna.

En plus des transhumants qu'y séjourne la commune partage les pâturages et les terres de cultures avec les villages environnants comme : Kéréna, Almina, Guimel, Dianweli et Every.

Le partenariat avec APES (Association des Eleveurs du Sahel) a permis de former les éleveurs dans la fenaison c'est-à-dire la coupe et la conservation des fourrages.

4.3.3. Cueillette et Exploitation forestière

Elle est pratiquée par les femmes dans le domaine forestier et concerne les feuilles et fruits des arbres comme le baobab, l'accacia albida, le tamarinier ainsi que le bois de chauffe.

En matière de gestion des ressources forestières, l'exploitation demeure de type incontrôlé a contribué à détruire les arbres et ceci a eu pour conséquence la recherche du bois sur d'autres terroirs.

Les ressources en eau et conséquemment les pâturages sont très convoités par les étrangers qui séjournent pendant la transhumance sur le terroir de la commune. Le manque d'eau pour l'alimentation humaine et l'abreuvement des animaux constituent une réelle préoccupation.

4.3.4. Les femmes dans les systèmes de production

Elles pratiquent les activités domestiques et agricoles. A coté de cela, il faut signaler la cueillette, le petit commerce et le jardinage qu'elles pratiquent grâce aux nombreuses sources d'eau de la commune.

4.3.5. Artisanat

En ce qui concerne l'artisanat, il est pratiqué par les femmes qui confectionnent les nattes, les éventails, les chapeaux et surtout les seko pour les vendre sur les marchés de Douentza et Dallah. Les seko sont de la paille cueillie et tissée pour couvrir les hangars, ils sont très sollicités et préférés pour leur coût modique (250 FCFA) et leur commodité.

4.3.6. Commerce

Les commerçants de la commune sont des détaillants. Les produits vendus sont divers et comprennent les articles de 1^{ère} nécessité, les pâtes alimentaires, les produits de l'artisanat. Les échanges commerciaux sont effectués à l'occasion de la foire de Dallah et Kerena surtout celle de Douentza par rapport au lait et nattes.

4.3.7. Voies de Communication

La commune est à 6 km de la RN16 et 35 km de Douentza. IL y a aussi des pistes praticables en saison sèche. La commune ne dispose pas de RAC mais elle capte facilement la station de radio locale Daandé Duwansa et les émissions de la radio et de la télévision nationale.

4.4. Activités socio- économiques et culturelles

4.4.1 Education

La commune compte 2 écoles de premier cycle, 1 CED, quelques néo alphabètes et beaucoup d'écoles coraniques. La taille de la commune et sa richesse en bétail sont des atouts pour une prise en charge des coûts relatifs à la scolarisation.

Au regard des données 2005 recueillies auprès du CAP, il apparaît que la commune ne dispose pas de second cycle ; ce qui implique le transfert des élèves soit à Boni soit à Douentza. En outre le nombre de filles scolarisé est de moitié inférieur à celui des garçons.

4.4.2 Santé

Dans le domaine de la santé, il existe 1 CSCOM non fonctionnel, des accoucheuses traditionnelles et des secouristes formés par PDI/MELM. La proximité du CSCOM de Douentza et du Centre de santé de référence sont des opportunités de développement de ce service par la commune dans le cadre de l'intercommunalité et de la coopération entre commune et cercle. En attendant le démarrage des activités du CSCOM, les villages de la commune continuent de dépendre de l'aire de santé avec 43 autres villages de l'ex arrondissement central. La distance des villages au Centre de santé de Douentza est de 15 km.

4.4.3 Eau

Les ressources en eau de la commune comprennent au moins 10 grandes mares et une vingtaine de petites mares du côté Est du terroir, une rivière le « tchalouguol » qui traverse le village de Douma sur sa longueur d'Est en Ouest avec un flot d'eau important pendant l'hivernage. De nombreux puits creusés sont réalisés en saison sèche par les habitants du village dans le lit du cours d'eau qui traverse la commune pour l'alimentation en eau de boissons et des animaux.

En matière d'approvisionnement en eau potable, la commune dispose de forages équipés (2), de puits modernes (5).

4.4.4 Transport et communication

En matière de transport et communication, les pistes sont plus nombreuses dans la commune. Elles ne sont pas améliorées. La commune est à 5 km de la RN 16. Il y a aussi des pistes saisonnières praticables en saison sèche. La commune ne dispose pas de RAC mais elle capte facilement la station de radio locale Daandé Duwansa et les émissions de la télévision.

4.4.5. L'organisation sociale

L'organisation sociale dépend en grande partie des pratiques coutumières. En la matière, il existe des organisations traditionnelles structurées par sexe et/ou par ethnie ; elles ont des objectifs d'entraide et de solidarité entre les membres. En matière de développement on rencontre une coopérative des éleveurs, un comité de gestion scolaire et une association villageoise moderne dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet financé par le fonds Italie/CILSS. L'appartenance des terres repose sur le droit du premier occupant.

4.4.2 Art, Sport et Culture

Il n'y a pas d'aménagement pour la pratique des activités sportives. Dans le domaine artistique, les artisans produisent des articles en peaux et cuirs, des vannes, paniers, des nattes et des sekos; les activités culturelles majeures sont la semaine locale à laquelle la commune participe à travers les productions du folklore, les cérémonies de mariages, de baptêmes et de circoncision ainsi que la semaine régionale de la jeunesse etc. Les autres cérémonies concernent dans les fêtes religieuses et sociales.

4.4.3 Etat de la sécurité alimentaire

La couverture alimentaire est déficitaire au regard des rendements de production rapportés à la superficie totale emblavée et au nombre d'habitants. En fait le rendement moyen des productions de céréales (mil, sorgho) en 2005 est de 432,5 kg/ha, ce qui représente par rapport à la superficie totale une production de 635 775 kg soit une moyenne de 73,91 kg par personne par an ; si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255,5 kg/personne par an de ration alimentaire, il apparaît clairement que

la commune de Kerena n'assure la disponibilité de céréales à ses ménages et le déficit est de 181,59 kg.

En ce qui concerne le marché des céréales, le prix moyen pratiqué sur les deux marchés est de 150 F/kg ; ce qui revient à 15 000 FCFA le sac de 100 kg de mil. L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs qui desservent la commune pendant les jours de foire de Douentza, Dallah et Boni. La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste dans la création des banques ; il y a une banque de céréales communale qui est fonctionnelle à travers un comité de gestion chargé de la gestion des stocks. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foire Agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

La NEF, opérateur dans le cadre du projet Fonds Italie/CILSS d'appui aux zones à risque environnemental et social élevé appuie la préparation, le montage, l'implantation et la gestion de projet de production Agricole notamment la maraîchage au profit des communautés villageoises et/ou de la commune. Il en est de même des ONGs GRAT et des projets FES/VRES et PNIR qui appuient l'aménagement des plaines et périmètres hydro agricoles dans la commune.

La commune reflète d'une part la situation de sa région d'appartenance Mopti, qui a une des incidences de pauvreté la plus élevée avec plus de trois quarts (76,2 %) ¹ et d'autre part celle du cercle qui a un indice de pauvreté de 73% et de précarité de 61,2%.

Le taux de scolarisation de 40,73% demeure encore bas para rapport à l'objectif fixé par le PRODEC (73%) pour 2010. Il en est de même en matière d'alphabetisation au taux est quasi nul. En matière de santé l'existence du CSCOM mais son non fonctionnement est un frein auquel s'ajoute le poids de la tradition marquée par la méfiance vis-à-vis de la modernité.

En matière d'infrastructures agricoles, les potentialités sont insuffisamment exploitées, situation qui place la commune dans une dépendance aux céréales provenant des autres cercles comme San et Koro.

L'hydraulique est l'un des domaines qui a reçu quelques investissement mais pour autant la les besoins demeurent énormes et obligent les populations en certaines périodes à faire recours à l'eau des mares ou puisards.

V. ATOUTS ET CONTRAINTES

5.1. Les atouts

5.1.1. Ressources humaines

5. 1.2. Terres

Dans le domaine de la production agricole, la commune dispose de terres agricoles, périmètres maraîchers, mares rizicoles, main d'œuvre, plaines aménageables et d'un barrage réalisé avec l'appui du projet PDI/MELM mais peu opérationnel. Les données du services de l'agriculture montrent qu'en 2005 1470 ha de terres ont été exploités sur un objectif de 2185 ha soit 67,27% ; ce qui indiquent que les potentialités sont sous exploitées et que beaucoup d'espaces ne sont mis en vis en valeur. Le nombre d'UPA existant dans la commune est de 812 dont un grand nombre est formé par l'Etat, les ONGs et Projets comme PDI, NEF et l'APES (Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel).

¹ Source Document CSLP 2000

5.1.3. Pâturages et Forêts

En matière d'élevage, le cheptel est assez important ; on y trouve du bétail en grand nombre (bovins, ovins, caprins, des azins et des camélins, des pâturages herbacés et aériens, des produits laitiers, des pistes de transhumance et des gîtes d'étapes.

La commune selon l'enquête diagnostic participatif effectué par la NEF dans le cadre de l'élaboration du PD-CARPPE et du montage des projets du Fonds Italie CILSS, possède plus d'une vingtaine de toguè ou massifs qui sont les forêts de kolongal, Gowal, Garga, Belli Guiyel, Horobana, Djorou, Tioffol, Boundou, Tioffi, Wairé, Petoie bodehoye, doulango, dingaguel, okelire, lorekodjere, petal, djabbe, fetou Boula, Agnawal, Kambi, Fero Douma windo tchiloudé, orotaka, kormataka, domani, seno bodé, orowal, lourowal, birgua qui sont aussi des zone de pâturage et de culture. Leur superficie n'est pas disponible.

Dans le domaine du reboisement, les données fournies par le service de l'agriculture montre l'existence de surfaces aménagées.

Les produits exploités sont les feuilles et fruits des arbres comme le baobab, l'acacia albida, le tamarinier, le bois de chauffe et de service. L'exploitation de la faune concerne la petite faune en particulier les pintades, les pignons, les lapins, les écureuils etc.

3.1.8 Eau

En matière d'approvisionnement en eau potable, la commune dispose forages équipés (2), de puits modernes (5), de nombreux puisards creusés dans le lit du cours d'eau qui traverse la commune pour l'alimentation en eau de boissons et des animaux.

Les ressources dans ce domaine sont les artisans (forgerons, cordonniers, potiers, les vanniers) mais aussi les femmes peulhs qui confectionnent les nattes, le seko, les éventails sources assez importantes de revenus pour les ménages.

Les marchés hebdomadaires fréquentés sont ceux de Boni, Douentza, Dallah, pour échanger les produits locaux et externes. Parmi ces produits locaux il y a principalement les produits laitiers, les nattes, les seko et dans une moindre proportion les volailles.

5.2. Les contraintes

5.2.1. Liées à la disponibilité

C'est l'insécurité alimentaire qui est retenue comme l'entrave majeure au développement agricole de la commune. Elle a pour causes l'insuffisance pluviométrique et sa mauvaise répartition, l'insuffisance de matériels agricoles, les attaques des déprédateurs, la pauvreté des sols, la monoculture, la méconnaissance de l'usage des matériels agricoles modernes, le tarissement des mares

5.2.2. Liées à l'accès

La mauvaise gestion des banques de céréales, le prix élevé des denrées, le mauvais état des pistes communales constituent les contraintes liées à l'accès.

5.2.3 Liées à l'utilisation appropriée des aliments

Les difficultés de conservation des denrées alimentaires, le mauvais entretien des banques de céréales sont les contraintes dans ce domaine.

5.2.4. Liées à la stabilité

L'insuffisance des banques de céréales et la mauvaise gestion de celles-ci sont les contraintes identifiées en matière de stabilité.

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

VI 1. PLAN D'ACTION

OBJECTIF GLOBAL : Contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire des populations de la commune

PILIER	CONTRAINTES	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVENANTS	RESPONSABLES
Disponibilité	Mauvaise répartition des pluies Méconnaissance de l'usage des matériels agricoles modernes Présence de déprédateurs Tarisement des mares	Assurer une bonne productivité	Les productions sont améliorées	Former les producteurs à l'utilisation des matériels modernes	Le conseil communal, La tutelle, Les services techniques	Le maire, les chefs de villages, les conseillers
	Dégradation des sols	Créer de nouvelles banques de céréales	Une banque de céréales est créée dans chaque village	Construire et approvisionner des banques de céréales	Le conseil communal, La tutelle, les services techniques	le conseil communal
	Mauvaise piste d'accès au chef lieu	Désenclaver la commune	La piste principale est aménagée	La piste reliant la commune à la RN16 est aménagée	Le conseil communal, La tutelle, les services techniques	le conseil communal

Accessibilité	Mauvaise gestion des banques de céréales Prix élevé des denrées	Développer le marché existant	Le marché de Kerena est développé	Des hangars sont construits	Le conseil communal, l'Etat, les ONGs, ANICT	le conseil communal
	Mauvais état des pistes communales	Réhabiliter les pistes rurales	Les pistes de la commune sont réhabilitées	Réhabiliter toutes les pistes	Le conseil communal, l'Etat, les ONGs, ANICT	le conseil communal
Utilisation	Difficulté de conservation des denrées alimentaires	Assurer une bonne conservation des denrées alimentaires	Les populations maîtrisent les techniques de conservation des denrées alimentaires	Sensibilisation et formation des populations	Le conseil communal,	Le conseil communal,
	Mauvais entretien des banques de céréales	Assurer un traitement phytosanitaire des céréales	Les céréales sont traitées dans les BC	Traitement des céréales	Le conseil communal, les comités de gestion des banques de céréales	Le conseil communal,
Stabilité	Insuffisance de banques de céréales	Assurer une bonne gestion des banques de céréales	Les banques sont créées et équipées	Création et équipement de banques de céréales	Le conseil communal, les comités de gestion des banques de céréales	Le conseil communal,
	Mauvaise gestion des banques		Les membres des banques de céréales sont formés	Formation des membres des comités de gestion des BC	Le conseil communal, les comités de gestion des banques de céréales	Le conseil communal,

VI.2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

PILIER	Activités	Indicateurs	Coût total 000 FCFA	Coût par an					Localisation
				1	2	3	4	5	
Disponibilité	Former les producteurs à l'utilisation des matériels modernes	150 producteurs sont formés	200	40	40	40	40	40	Commune
	Construire des banques de céréales	2 banques de céréales sont construites	15000		5000	5000	5000		Kerena
	Approvisionnement des banques de céréales	3 banques de céréales sont approvisionnées	3000						Kerena, Douma
	La piste reliant la commune à la RN16 est aménagée	La piste reliant le chef lieu de commune à la RN16 est améliorée	25 000	10000	5000	5000	2500	2500	Kerena, Douma
Accessibilité	Des hangars sont construits	Des hangars sont construits	5000	2500	2500				Kerena
	Réhabiliter toutes les pistes	Toutes les pistes sont réhabilitées	20000		5000	5000	5000	5000	Commune
Utilisation	Sensibilisation et formation des populations	Les populations sont sensibilisées et formées	200	50	50	50	50	50	Commune
	Traitement des céréales	Les céréales sont traitées	500	100	100	100	100	100	Commune
Stabilité	Création de banques de céréales	2 nouvelles banques de céréales sont créées	2000		1000	1000			Kerena, Douma
	Equiper des banques	Les banques de	300	100	50	50	50	50	Kerena,

	de céréales	céréales sont équipées de matériels de pesée et autres							Douma
	Formation des membres des comités de gestion des BC	3 comités de gestion sont formés	900	450	450				Kerena, Douma
TOTAL			72 100	13240	19190	16240	12740	7740	

VI.3 PLAN DE FINANCEMENT

PILIER	Activités	Coût total 000 FCFA	Coût par source de financement					Localisation
			Commune	Etat	PTF	Population	Autre	
Disponibilité	Former les producteurs à l'utilisation des matériels modernes	200	40	60	80	20		Commune
	Construire des banques de céréales	15000	3000	4500	6000	1500		Kerena
	Approvisionnement des banques de céréales	3000	600	900	1200	300		Kerena, Douma
	La piste reliant la commune à la RN16 est aménagée	25 000	5000	7500	10000	2500		Kerena, Douma
Accessibilité	Des hangars sont construits	5000	1000	1500	2000	500		Kerena
	Réhabiliter toutes les pistes	20000	4000	6000	8000	2000		Commune
Utilisation	Sensibilisation et formation des populations	200	40	60	80	20		Commune
	Traitement des céréales	500	100	150	200	50		Commune

Stabilité	Création de banques de céréales	2000	400	600	800	200		Kerena, Douma
	Equipement de banques de céréales	300	60	90	120	30		Kerena, Douma
	Formation des membres des comités de gestion des BC	900	180	270	360	90		Kerena, Douma
TOTAL		72 100	14 420	21 630	28 840	7210		

CONCLUSION

Le plan de sécurité alimentaire est un outil d'investissements pour l'amélioration des conditions de vie des ménages de la commune ; il intègre le plan de développement économique, social et culturel et vise un équilibre social durable fondé sur la disponibilité de l'alimentation des ménages, l'accès aux aliments, l'utilisation appropriée de ceux-ci et la stabilité de l'approvisionnement ; c'est un levier dans la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, de production agricole, d'élevage ainsi que les mesures d'amélioration de la communication, de l'accès aux marchés et des conditions d'hygiène alimentaire.

L'élaboration du PSA a impliqué tous les élus, les populations ; pour le financement de sa mise la stratégie préconisée est de mobilisera les ressources budgétaires de la commune, les contributions des populations, les droits de tirage de l'ANICT et les concours des ONGs et projets partenaires soit en maîtrise d'ouvrage communale soit en maîtrise d'ouvrage privée. Le suivi évaluation sera assuré par une commission locale sur la base de résultats attendus et des indicateurs qu'elle élaborera et à en fonction des 4 piliers de la sécurité alimentaire. Elle rendra compte périodiquement au conseil communal de ses travaux et celui-ci aux communautés villageoises au cours d'assemblées générales annuelles.

Liste des membres du Conseil Communal

Nom & Prénom	Fonction	Appartenance politique
Amadou Barry	Maire, Conseiller de cercle	PSP
Abdourahmane Barry	1 ^{er} adjoint	Indépendant
Issa Yererou Barry	2 ^{ème} adjoint	UDD
Abdoulaye Barry	3 ^{ème} adjoint	UDD
Alou Hamadoun Barry	Conseil communal, C.Cercle	UDD
Boureïma Hamadoun Barry	Conseil communal, C Cercle	ADEMA
Boucary Moctar Cissé	Conseil communal	ADEMA
Boureïma Mamadou Barry	Conseil communal	ADEMA
Boureïma Amadou Barry	Conseil communal	UDD
Amadou Barry	Conseil communal	UDD
Alou Sangaré Barry	Conseil communal	RPM

Copie du Procès Verbal de délibération du Conseil Communal

Liste des participants aux étapes de planification

Journée intercommunautaire

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Emargement
1	Amadou Nouh Barry	Maire Kerena	
2	Boureïma Mamoudou Barry	Chef de village Kerena	
3	Boucari Hmadoun Barry	Conseiller village	
4	Amadou Koïta	Secrétaire général	
5	Amadou Tandina	Equipe	
6	Souleymane Ongoïba	Equipe	
7	Sékou Guindo	Equipe	

Atelier de planification

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Emargement
1	Amadou Nouh Barry	Maire Kerena	
2	Boureïma Mamoudou Barry	Chef de village Kerena	
3	Boucari Hmadoun Barry	Conseiller village	
4	Amadou Koïta	Secrétaire général	
5	Amadou Tandina	Equipe	
6	Souleymane Ongoïba	Equipe	
7	Sékou Guindo	Equipe	